



N° d'imprimé : F070274429

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

09/10/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26074614

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/10/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S076F221

(9) RAISON SOCIALE :
S.N.C.T.A.(3) COORDONNÉES :
161 RUE DU GENERALE DE GAULLE76770 LE HOULME
02.35.75.01.01

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 076F1297

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays

Date d'immatriculation

Date de 1ère mise en circulation

GM-682-CV (F)

13-02-2023

13-02-2023

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

CAPTUR

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

Genre

VF1RJB00370453375

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

M10RENVPE65V460

ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur
ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

22743

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

M E S U R E S AvG Av AvD ArG Ar ArD

Ripage (-8 à + 8 m/km) -0.7m/km

Dissymétrie suspension (<=30%) 1% 0%

Forces verticales 762daN 500daN

Frein de service

Forces de freinage 321daN 329daN 181daN 172daN

Déséquilibre (<20%) 3% 5%

Force de freinage (efficacité) 321daN 329daN 181daN 172daN

Taux d'efficacité (=>58%) 79%

Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%) 21%

Émissions à l'échappement

CO Ralenti(<=0.3%) 0.00% CO Accélééré(<=0.2%) 0.01% Lambda(0.97 à 1.03) 1.000

Feux croisement (-2.5% à -0.5%) G: -2.2% D: -1.9%